

Chouchet

(sing. Choucha)

G. Camps



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2274>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.2274](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2274)

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 1994

Pagination : 1936-1939

ISBN : 2-85744-696-9

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

G. Camps, « Chouchet », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 13 | 1994, document C59, mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2274> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2274>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Chouchet

(sing. Choucha)

G. Camps

Définition

- 1 Ce sont les fouilles exécutées en 1859 par le Commandant Payen et publiées en 1863 qui firent connaître et permirent de définir ce type de monument funéraire très caractéristique. « La curiosité, écrit le commandant Payen, me porta au pied du Djebel Mahmel... pour reconnaître non loin des ruines de Thamugas (sic, pour Timgad), une soixantaine de petites tours affaissées qui venaient d'être signalées au lieu-dit Chouchet er-Roumaïl ». C'est par cette phrase que se trouvèrent baptisés ces monuments. En note l'auteur explique : « le nom de cette localité signifie "calottes de sable", dénomination très exacte car ces tours vues à quelque distance ont l'aspect des chéchias que portent les indigènes ».
- 2 Le Commandant Payen étendit ses recherches et fouilla dans l'Aurès, d'autres chouchet, celles du Djebel Bou Driecen. Il remarqua que dans chaque monument, sous la dalle qui recouvrait le sommet de la tour, apparaissait une auge rectangulaire formée de pierres plates et mesurant en moyenne 0,90 m sur 0,45 m. Presque toutes renfermaient des ossements humains. Ces « tours » étaient des tombeaux. Les parois de la chambre funéraire étaient soit formées de dalles plantées de chant, comme dans les coffres mégalithiques, soit construites de pierres superposées comme l'enceinte externe de la tour.
- 3 Letourneux, puis Gsell et Pallary reprirent la description de Payen pour définir ce type de monument funéraire qu'aucun auteur n'essaya par la suite de débaptiser. La choucha (pluriel chouchet) est donc un monument sépulcral circulaire ayant l'aspect d'une petite tour, généralement haute de 2,50 m à 3 m, dont le mur extérieur est soigneusement construit. Les assises qui constituent ce mur sont régulièrement agencées. L'épaisseur du mur atteint ou dépasse 2 m, quant au diamètre, il varie de 3 à 15 m. Certains monuments au Djebel Bou Driecen en particulier, possèdent un

renforcement sur leur paroi. Ils entrent dans la vaste catégorie des monuments à niche cultuelle.

Choucha du Djebel Kharrouba, Aurès (photo Guerbabi).



- 4 Les chouchet sont couvertes d'une énorme dalle apparente qui ne débordé cependant pas à l'extérieur du mur circulaire. L'intérieur ne contient généralement qu'une seule sépulture de forme quadrangulaire mais de dimensions insuffisantes pour renfermer un corps allongé. De fait, toutes les fouilles effectuées dans les chouchet n'ont mis au jour, à Ichoukkane comme au Djebel Bou Driecen, au Djebel Kharrouba et dans les monts du Hodna que des squelettes en position contractée accompagnés parfois, d'un très pauvre mobilier. Au Djebel Bou Driecen, Payen affirme que les corps avaient été désarticulés de telle façon que les pieds touchaient le crâne, mais peut-être a-t-il confondu les os du carpe et ceux du tarse, car souvent dans la position contractée les mains sont ramenées sur le visage.
- 5 Dans les monts du Hodna, certaines chouchet renferment plusieurs chambres funéraires, chacune ayant sa propre dalle de couverture. Dans la même région et aussi dans l'Aurès, des chouchet ont un couloir ouvrant au sud ou à l'est, permettant d'accéder de plain-pied à l'intérieur de la chambre sans avoir à soulever la dalle. Certaines chouchet, enfin, sont entourées à leur base d'un second mur d'une ou deux assises, aménagement qui se retrouve sur des bazinas et certains socles de dolmens et qui a pour fonction de renforcer le mur principal.

Les chouchet sahariennes

- 6 Il existe au Sahara, particulièrement dans les massifs centraux mais aussi dans le Bas Sahara, des monuments funéraires turriformes qui ont aussi été nommés chouchet ; or ces monuments doivent être distingués de ceux du Maghreb. S'ils ont extérieurement le même aspect, bien qu'ils soient généralement moins soignés et de taille plus réduite, les monuments sahariens ont une véritable cheminée centrale, de plan circulaire, ce qui

fait que le monument a exactement la forme d'une margelle de puits. Il aurait été préférable de les appeler, monuments à margelle et de réserver le nom de chouchet aux sépultures turriformes du Nord. Dans le monument saharien, le puits n'est pas recouvert par une dalle qui repose sur l'enceinte circulaire ; mais il peut exister une dalle de couverture au fond du puits, au-dessus d'une fosse creusée dans le sol. Cet aménagement semble avoir été constant dans les nécropoles de Silet, Tit et Abalessa fouillées par M. Reygasse. Mais dans d'autres monuments à margelle, le puits lui-même a servi de sépulture, comme j'ai pu le constater dans le monument que j'ai fouillé à In Edjar, dans le Fadnoun (Tassili n'Ajjer). Le monument reposant directement sur le rocher du plateau, il aurait été impossible de creuser une fosse. Il ne contenait que de rares ossements déposés dans le puits après déchaînement.

- 7 Les monuments à margelle sahariens sont tantôt isolés tantôt groupés en de vastes nécropoles comme à Abalessa, Tit et Silet au Hoggar ; il est notable que ces grandes nécropoles se situent à proximité immédiate de centres de cultures encore habités. Cette remarque renforce l'opinion qui tend à rajeunir considérablement ces monuments qui seraient tout juste antéislamiques sinon même contemporains de l'islamisation de ces régions. Des ossements et des fragments de tissus provenant de ces monuments (fouilles M. Reygasse) ont été soumis au test du C 14 et ont accusé les âges suivants : Tit, monument n° 4 : 650 ±100 ans soit 1300 après J.-C. monument n° 68 : 680±100 ans soit 1270 après J.-C. Silet, monument n° 3 : 420±100 ans soit 1530 après J.-C.
- 8 Il n'est pas certain que les chouchet sahariennes soient nées des chouchet aurasiennes à la suite d'une décadence des traditions mégalithiques. La disparition de la dalle de couverture externe n'est pas la seule différence, la structure même du monument est autre, c'est celle d'une margelle limitant un puits servant de sépulture ou d'accès à une fosse sous-jacente au monument.

Choucha saharienne à In Edjar, Fadnoun (photo G. Camps).



BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD Commandant, « Observations archéologiques dans la Province d'Alger pendant l'hiver 1884-1885 », *Rev. d'Ethnographie*, t. V, 1886, p. 241-261.
- BOYSSON, Capitaine de, « Les monuments mégalithiques (sic) des Madid ». *Rec. des Not. et Mém. de la soc. archéol. de Constantine* ; t. XIII, 1869, p. 621-636.
- CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*. Paris, A.M.G, 1961, p. 170-173.
- FROBENIUS L., « Der kleinafrikanische grabbau », *Praeistorische zeitschrift*, 1916.
- GSELL S., *Les Monuments antiques de l'Algérie*, 1901, t. I, p. 17.
- GOYT A., « Dolmens et sépultures mégalithiques des Ouled Hannech ». *Rec. des not. et Mém. de la soc. archéol. de Constantine*, t. XXIV, 1886-1887, p. 69-85.
- MENNETRIER Ch., « Dolmens, alignements et monuments mégalithiques à forme de petites tours cylindriques dans la Province de Constantine (Algérie) ». *Congr. préhist. de France*, Tours, 1910, p. 696-701.
- PAYEN Commandant, « Lettre sur les tombeaux circulaires de la Province de Constantine ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. VIII, 1863, p. 159-169.
- REYGASSE M., *Les monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*. Paris, A.M.G, 1950.

INDEX

Mots-clés : Architecture